



(https://www.anru.fr/sites/default/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/ca-16-mars-2021-2_0.jpg?tok=0fFmDIKE)

Etat d'avancement du NPNRU, Partenaires

2 milliards supplémentaires : le principe d'utilisation validé

Le conseil d'administration de l'ANRU, qui s'est tenu mardi 16 mars 2021, valide les principes d'utilisation des 2 milliards d'euros supplémentaires annoncés par le Premier ministre à l'occasion du Comité interministériel des villes.

Publié le 16 mars 2021

Le conseil d'administration de l'ANRU s'est réuni ce mardi matin en présence d'Emmanuelle Wargon, ministre déléguée chargée du Logement et de Nadia Hai, ministre chargée de la Ville. Ce premier conseil d'administration de l'année a été l'occasion de partager les grandes orientations d'allocation des 2 milliards d'euros accordés au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) annoncés par le Premier ministre lors du Conseil Interministériel des Villes du 29 janvier dernier.

Comme annoncé par le Premier ministre, ces moyens complémentaires doivent permettre de poursuivre la transformation profonde des quartiers déjà à l'œuvre.

Concrètement, ils seront utilisés pour :

- terminer la validation des projets restant en préparation au bon niveau d'ambition

URL de la page : <https://www.anru.fr/actualites/2-milliards-supplementaires-le-principe-dutilisation-valide>

- ✓ permettre pour les projets déjà validés une amplification, en réponse aux clauses de revoiture programmées et aux nouvelles ambitions issues de la crise sanitaire et des nouvelles équipes municipales installées en juin 2020.

Les demandes de financements complémentaires formalisées ces prochains mois par les collectivités, en lien avec les bailleurs sociaux, seront instruites dans le cadre habituel de discussion avec l'ANRU, en prenant particulièrement en compte les projets les plus lourds et transformateurs, la capacité des acteurs à les déployer rapidement et l'intégration de thématiques prioritaires (transition écologique et énergétique, égalité des chances, santé, développement économique...).

"En actant ces principes d'utilisation de moyens complémentaires, l'Etat et nos partenaires, en premier lieu Action logement et l'Union sociale pour l'habitat, marquent leur confiance en l'ANRU et je les en remercie. Les 2 milliards supplémentaires ne seront pas gérés différemment des 10 premiers, mais ils permettront d'aller au bout des intentions des acteurs locaux sur de nombreux projets", se réjouit Olivier Klein, Président du conseil d'administration de l'ANRU.



Une grande convergence de vue de tous les acteurs impliqués pour permettre au plus vite une traduction opérationnelle des programmes de renouvellement urbain.

Le programme complet, ainsi revalorisé à **12 milliards d'euros**, devrait permettre l'accompagnement de plus de **110 000 démolitions de logements sociaux**, près de **100 000 constructions de nouveaux logements**, la **réhabilitation de plus de 150 000 logements** et le soutien à plus de **1 000 équipements publics**.

Les échanges avec les ministres ont confirmé la grande convergence de vue de tous les acteurs impliqués pour permettre une traduction opérationnelle au plus vite des programmes de renouvellement urbain auprès des habitants et ainsi contribuer à une meilleure mixité sociale et territoriale.